



Veeweyde Refuge du Marais

09.04.2026 10 h ·

!! Nouvelle saisie de 5 chevaux à Durbuy : des animaux dissimulés pour échapper aux contrôles **!!**

Dans la continuité directe de l'intervention du vendredi 3 avril à Somme-Leuze, une nouvelle saisie a été opérée ce mercredi 8 avril à Durbuy, impliquant les mêmes propriétaires.


Cette opération, menée sur décision de l'Unité du Bien-Être Animal de la Région wallonne, fait suite à la découverte de cinq chevaux supplémentaires qui avaient été volontairement dissimulés afin d'échapper aux contrôles. Veeweyde Refuge du Marais, Animaux en Péril, Le Rêve d'Aby et Natur'Horses sont une fois de plus intervenus pour mettre en sécurité les équidés.

 Cinq nouveaux chevaux, une détresse identique 

Quelques jours seulement après la prise en charge de 11 équidés dans des conditions particulièrement alarmantes, les autorités ont en effet été alertées de la présence d'autres chevaux cachés sur une prairie distincte. Sur place, les inspecteurs ont immédiatement constaté une situation identique à celle observée le 3 avril à Somme-Leuze, marquée par un manque cruel d'eau et une absence totale de soins **!!**

Afin de vérifier l'état des animaux, une bassine d'eau a été déposée dans la prairie. Quatre chevaux se sont alors précipités pour la vider en quelques instants, témoignant d'un état de déshydratation avancé. Un cinquième cheval, une nouvelle fois dissimulé ailleurs, a pu être localisé grâce à une enquête de voisinage rapide avant d'être lui aussi pris en charge.

Des chevaux délaissés!


 L'état général des chevaux saisis ce 8 avril est particulièrement préoccupant. Tous présentent une sous-nutrition marquée, révélatrice de carences prolongées. L'état d'un hongre est particulièrement inquiétant : extrêmement amaigri, au stade avancé de cachexie, il peine à se déplacer et son pronostic reste réservé. Les autres équidés présentent également des atteintes importantes, notamment des sabots fortement déformés et non entretenus, ainsi que des troubles locomoteurs sévères. Une jument boîte notamment de manière importante, rendant ses déplacements difficiles.

 Tous les équidés ont trouvé une place en refuge 

Malgré une pression croissante liée au nombre particulièrement élevé de prises en charge ces dernières semaines, plusieurs refuges ont une nouvelle fois répondu présents pour venir en aide à ces animaux.

Animaux en Péril, Veeweyde Refuge du Marais, Le Rêve d'Aby et Natur'Horses se sont mobilisés pour accueillir ces cinq chevaux supplémentaires.

Tous ont été transférés en sécurité vers les refuges, où ils bénéficient désormais des soins indispensables à leur rétablissement, incluant une réalimentation progressive, un suivi vétérinaire étroit et des soins spécifiques.

 Rappel des faits:

Pour rappel, une première intervention d'envergure avait eu lieu le vendredi 3 avril à Somme-Leuze, au cours de laquelle onze chevaux avaient été saisis. Initialement sollicités pour quatre équidés, les intervenants avaient découvert sur place sept animaux supplémentaires dissimulés, révélant une

situation d'urgence bien plus importante qu'anticipée. Les chevaux vivaient alors sans accès à l'eau ni à une alimentation adéquate, dans un environnement boueux, avec pour seule ressource un foin pourri mêlé à la boue. Tous présentaient une maigreur marquée, certains étant en état de dénutrition sévère voire de cachexie avancée. Des infestations parasitaires, des problèmes dentaires importants ainsi que des blessures non traitées avaient également été constatés. Les propriétaires étaient déjà connus pour des faits similaires, plusieurs procès-verbaux ayant été dressés par le passé.

Condamnation et destination finale:

La nouvelle saisie opérée ce 8 avril met en évidence une volonté manifeste de dissimulation et de contournement des contrôles, ainsi qu'un caractère récidivant particulièrement préoccupant. Un procès-verbal a été dressé pour infraction au Code wallon du Bien-être animal et des poursuites pourront être engagées. La décision concernant la destination définitive des animaux revient au ministre du Bien-être animal, Adrien Dolimont, qui devra statuer dans un délai de deux mois.

Les refuges saluent la réactivité de l'UBEA, des forces de police ainsi que l'implication des riverains, dont les signalements ont permis de localiser les animaux dissimulés.

Cette affaire rappelle l'importance essentielle de la vigilance citoyenne face aux situations de maltraitance.

Nous vous donnerons rapidement des nouvelles du hongre arrivé chez nous, pour qui le pronostic vital est engagé tellement il a puisé dans ses ressources ! 🙄







